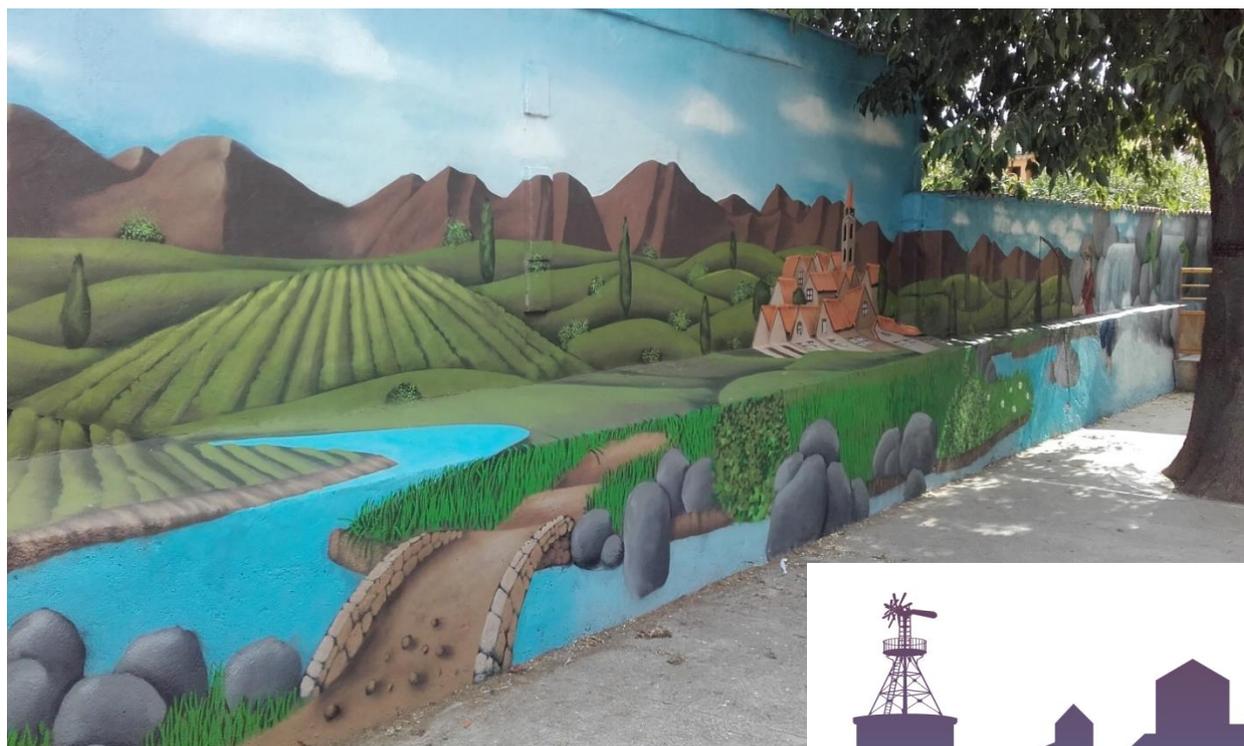


DE ROUVIÈGES AU DARDAILLON



*Fresque réalisée par les élèves
dans la cour de l'école*



BULLETIN MUNICIPAL

ÉTÉ 2016



Chères Bélarganaises, chers Bélarganais,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve par le biais de ce bulletin d'informations municipales.

Cette période de l'année, est l'occasion de vous présenter les comptes de la commune, avec le compte administratif 2015 et le budget prévisionnel 2016 qui ont été votés à l'unanimité lors du conseil municipal du 19 avril 2016. Vous trouverez **l'essentiel des dépenses et recettes** dans ce bulletin.

L'équipe municipale travaille pour améliorer notre avenir. Cette volonté se traduit actuellement par la réflexion menée sur le devenir de notre territoire communal.

Les élus ont la responsabilité de dessiner aujourd'hui le village de demain en élaborant notre Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) qui décidera de la forme future du développement de Bélarga. Cette révision coûte à notre commune environ 35000 euros.

Ce mois de juin signe la **fin de l'année scolaire**. C'est le moment de souligner les différentes actions de nos petits écoliers. Les enfants de l'école Emmanuel Maffre-Baugé ont participé au **Label Éco-École**. La sensibilisation des plus jeunes à l'environnement qui nous entoure est très importante, les élèves d'aujourd'hui sont les citoyens de demain. C'est notre rôle, à nous aussi élus, aux côtés des enseignants et des parents, d'initier les enfants au respect du milieu naturel.

Également, grâce au travail acharné et à l'engagement de nos petits élèves, l'école a obtenu **la place de 11^{ème} sur les 19 sélectionnées pour le prix de la laïcité**. Le thème de leur action s'est concentré autour **des valeurs de la République et de la laïcité** pour l'aboutissement du bien vivre ensemble. Plusieurs actions ont été menées pendant toute l'année dans ce sens, l'apprentissage de la tolérance et du respect de chacun, la protection de la nature, l'économie et l'écologie. Ces actions ont été ponctuées par des moments clés durant l'année (participation des élèves lors des cérémonies officielles, minute de silence et chant de la marseillaise après les attentats, plantation de l'arbre de la laïcité symbole de liberté). À toutes les personnes qui ont œuvré dans ce sens et à tous nos enfants citoyens de demain, je dis **un grand merci et un grand bravo**.

Enfin, je souhaite une **bonne continuation à nos futurs 6èmes** qui quittent cette année notre petite école.

Je voudrais rendre **hommage**, une fois encore, à **Jean-Paul ALCARAZ**, conseiller en exercice, qui nous a quittés il y a un mois en laissant un grand vide. Jean-Paul était une personnalité incontournable de la commune, par son investissement, sa bonne humeur et sa joie de vivre. En 2008, il avait choisi d'œuvrer pour son village et aura marqué de son empreinte cette période de gestion communale. Au sein du conseil municipal, il avait fait sa place et ses dossiers étaient toujours préparés. Il était écouté, comme d'ailleurs dans toutes les instances intercommunales où il était impliqué. Il mérite la reconnaissance de la commune entière pour le travail accompli car il espérait le meilleur pour son village.

Je profite de l'occasion pour souhaiter la **bienvenue à Christina** notre nouvel agent administratif. Elle remplace Elodie Blaquières qui a été recrutée dans une autre commune.

Vous avez le plaisir de découvrir le nouveau logo de Bélarga qui fait « La Une » du bulletin municipal.

Je vous rappelle que le 13 juillet à partir de 19 heures 30, le traditionnel repas républicain sera servi à la salle des fêtes. N'oubliez pas de vous inscrire à La Poste. J'invite également la population à participer à la cérémonie du 14 Juillet à 11 heures 30, toujours à la salle des fêtes, symbole plus que jamais de la liberté gagnée qui doit être notre combat permanent. Je compte sur la présence de chacun. À l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié vous sera offert.

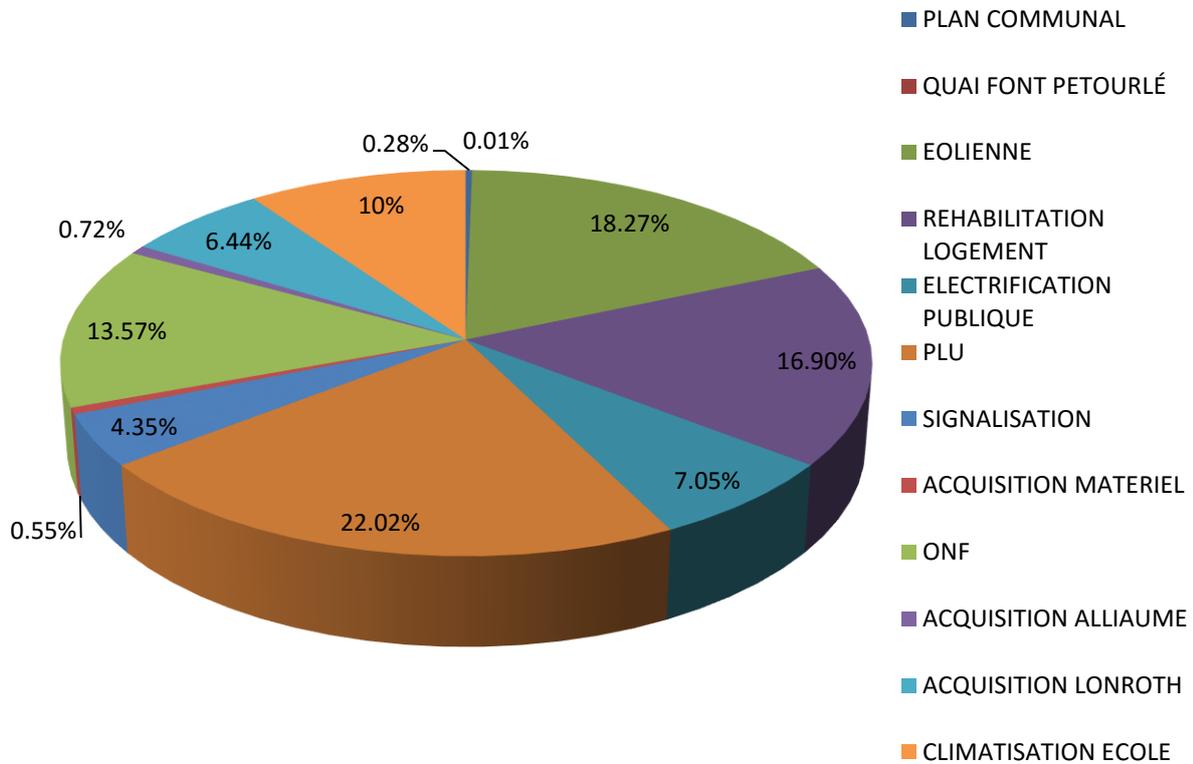
En attendant, je souhaite à toutes et à tous un bel été sous le soleil de Bélarga.

Bien à vous.

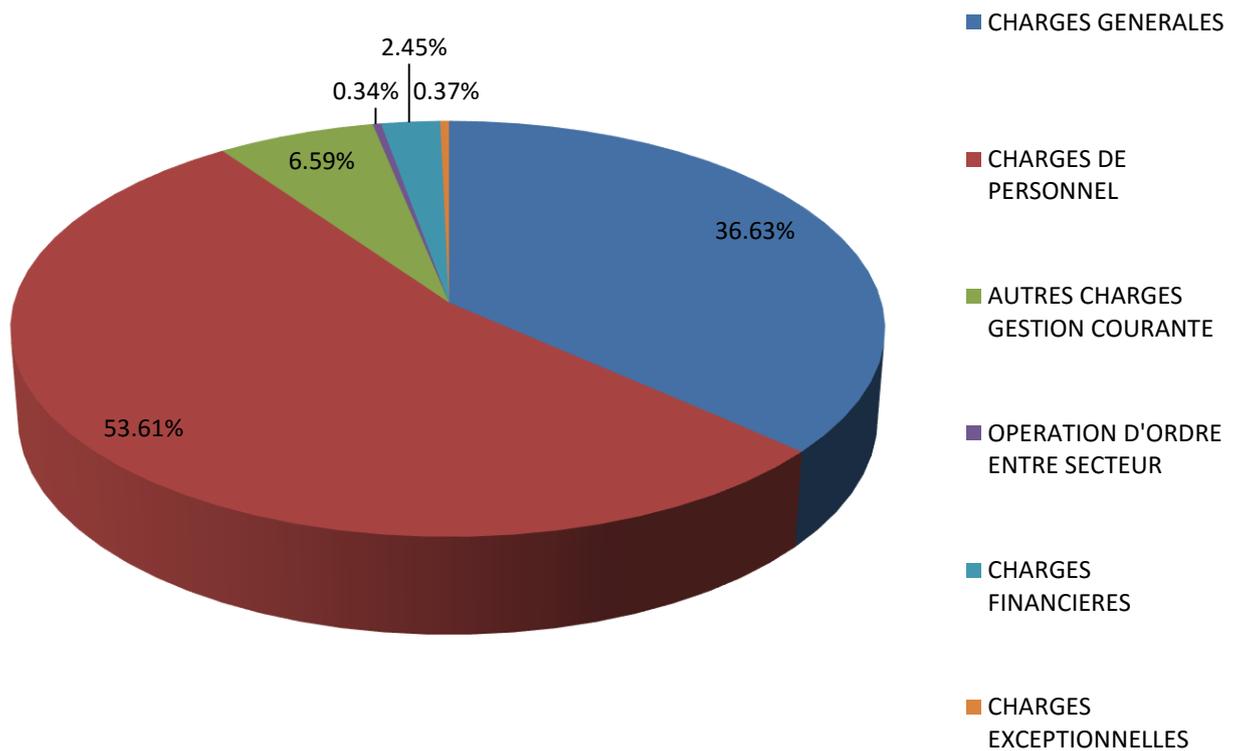
José MARTINEZ

BUDGET PRIMITIF 2016

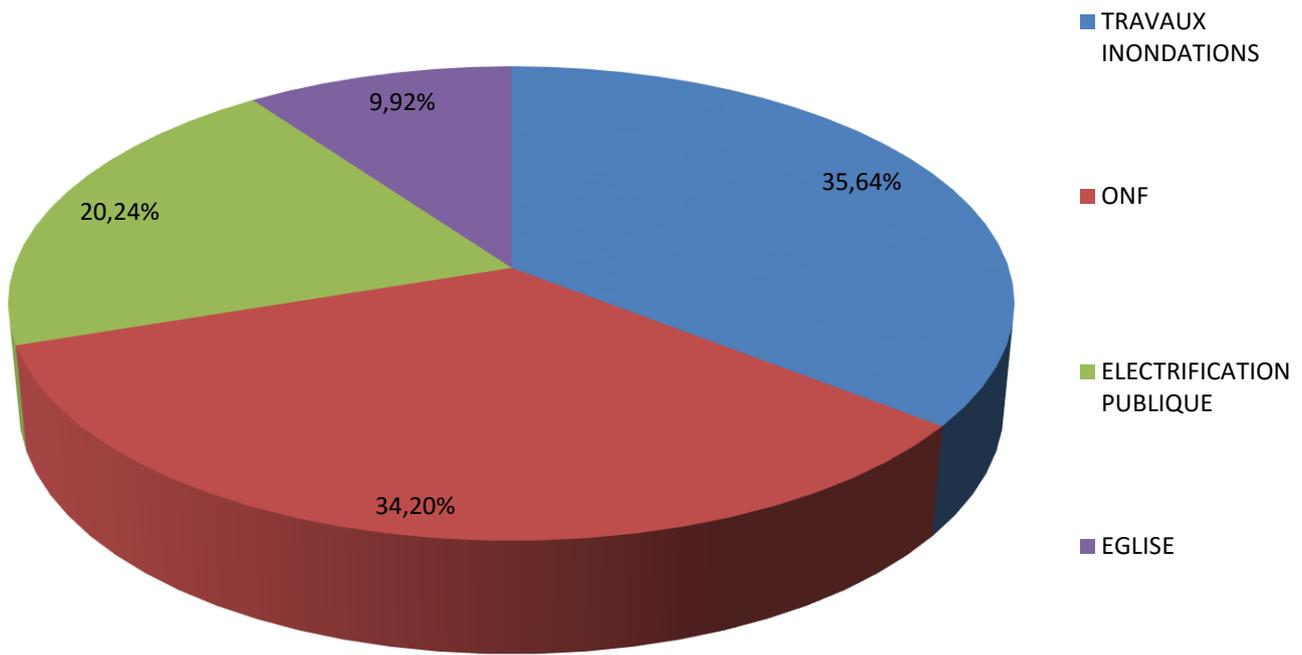
DEPENSES INVESTISSEMENT



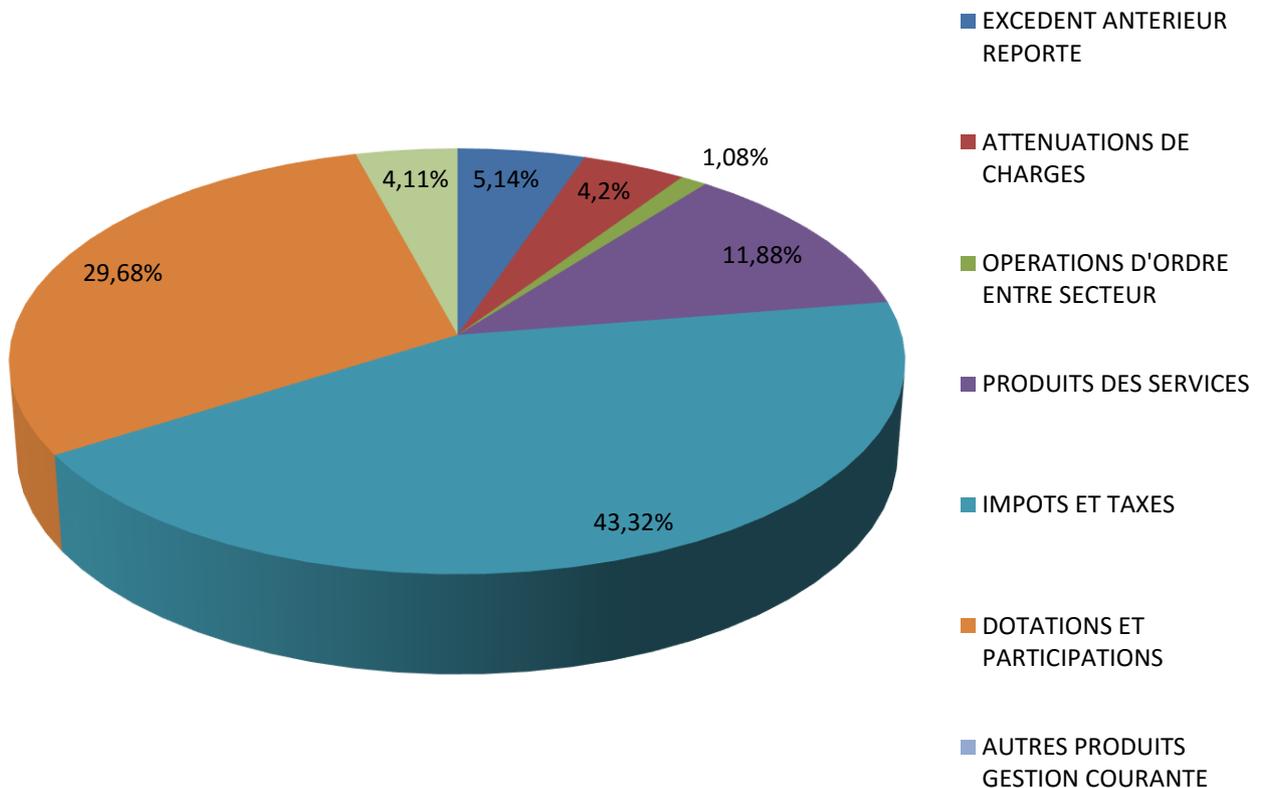
DEPENSES FONCTIONNEMENT



RECETTES INVESTISSEMENT



RECETTES FONCTIONNEMENT



AUTOUR DE L'ÉCOLE

Les principaux projets de l'année 2015/2016

✚ Les classes de CP/CE1 et de CE2/CM1 sont parties en **classe découverte** sur 3 jours les 2, 3 et 4 mai 2016, à côté de **Valras-Plage** dans une zone naturelle protégée. Les élèves ont travaillé sur les milieux naturels de bord de mer, sur la faune et la flore. Ils ont notamment pratiqué la pêche à pied ! En plus, une initiation au char à voile était prévue au programme !



✚ L'ensemble du R.P.I. Tressan-Bélarga a monté cette année un projet en partenariat avec l'école de musique de Gignac sur le thème « **Chanter en chorale** ». Tout au long de cette année, une intervenante est venue travailler avec les élèves de la Petite Section au CM2. Un **concert** a été organisé le lundi 30 mai à la salle des fêtes de Bélarga pour clôturer le projet.



✚ L'ensemble des classes du RPI a aussi participé à la manifestation internationale « **La grande lessive** » avec la création de zones artistiques temporaires.



✚ Toutes les classes de l'école, cette année encore, ont participé au **concours "les Incorruptibles"** en partenariat avec la bibliothèque de Bêlarga. Le principe consistait à lire 5 ouvrages de littérature de jeunesse et à exprimer son point de vue sur son livre préféré. Un vote a été organisé à la bibliothèque pour élire le livre favori de chaque classe.

✚ L'école de Bêlarga s'est aussi lancée cette année dans un **projet "éco-école"**. Nous avons choisi de travailler **sur la gestion des déchets**.

Nous avons donc constitué un comité de pilotage avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves, des élèves par classe délégués de ce projet, la commune, la communauté de communes, le syndicat centre Hérault, l'association de protection de l'environnement « *Demain la Terre* ».

Nous avons présenté un diagnostic de la situation et nous avons défini tous ensemble un **plan d'action** avec **plusieurs projets** portés par divers coordinateurs.

Parmi les actions menées, nous avons notamment mis en place **le tri sélectif à l'école**, nous avons **réduit notre production de déchets**, nous avons récupéré auprès d'entreprises des **feuilles de brouillon**, nous avons organisé **des visites** de la déchetterie et de la plateforme de compostage pour donner du sens à "l'après-poubelle" ou encore nous avons fabriqué notre propre **papier recyclé**. Un logo du tri sélectif de Bêlarga -Tressan a été créé par les élèves de CM2. Enfin, notre ultime action consiste à organiser **une collecte humanitaire**. Nous sommes en collaboration avec l'association Denro, qui monte une structure scolaire et un club de football au Burkina Faso.

D'ailleurs, l'équipe pédagogique tient à **remercier toutes les personnes** qui se sont mobilisées pour cette collecte humanitaire.

N'hésitez pas d'ailleurs à nous contacter si vous avez du matériel, des jeux, des livres ou des vêtements qui ne vous servent plus !



✚ Comme l'an passé, une **exposition** de fin d'année avec une thématique commune Tressan-Bélarga a eu lieu le samedi 18 juin à la salle de la distillerie à Tressan.

Les élèves du R.P.I. ont exposé quelques-uns des travaux d'arts plastiques réalisés durant l'année scolaire.

✚ Les élèves de Bélarga de CM1 CM2 ont participé au concours d'écriture du collège de Paulhan : "*Mondes imaginaires*". Nous avons eu des gagnants :

Olivier SANCHIZ dans la catégorie *Récit*
Milan LAVIRON et Mathis BONSIGNORI dans la catégorie *Poésie*

✚ Beaucoup de projets ont été mis en place cette année à l'école, certains seront d'ailleurs prolongés sur les années prochaines.

L'équipe enseignante souhaite à tous les enfants et leurs familles un bon été, pour revenir reposés et motivés à la rentrée prochaine !

AUTOUR DES T.A.P.

En cette dernière période de l'année scolaire, après la fête des TAP, qu'ont fait nos enfants durant les vendredis après-midi ?

Les jardinières du village ont été plantées ; le terrain de sport a été animé par les jeux de ballon ; la salle des associations a reçu les groupes qui s'expriment en anglais ; dans la salle de motricité, les plus jeunes ont joué avec le « monsieur clown ». Les plus grands ont recyclé du papier ; ils ont aussi préparé les panneaux de signalisation pour nos futurs chemins de randonnées autour du village.

De plus l'activité phare de la période est la peinture de fresques sur les murs de la cour. Tous les enfants, du plus jeune au plus grand, sont devenus les as du graff et de la bombe de peinture. Notre cour d'école en est joyeusement transformée. Nous pouvons nous féliciter du nombre d'enfants qui régulièrement, chaque vendredi, a participé aux activités proposées.

Enfin, les vendredis 24/06 et 01/07, nous avons proposé l'activité graff aux ados du village. Une quinzaine d'entre eux a répondu à l'invitation et a personnalisé un tee-shirt marqué dans le dos du logo de Bélarga.



Un grand merci aux animateurs et aux bénévoles qui préparent et encadrent les activités avec patience, régularité et professionnalisme.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous en septembre pour de nouvelles activités.

AUTOUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

MUSI'SPECTACLE

Comme chaque année au mois de mars, la bibliothèque a proposé aux tout-petits un Musi'spectacle intitulé « *la lumineuse histoire du ver luisant* », animé et interprété par **Valéria EMANUELE**. Cette année, il s'est déroulé à la salle des fêtes ce qui nous a permis d'accueillir 55 enfants avec leurs accompagnants, soit plus de 70 personnes en tout. **Je tiens à rappeler que les inscriptions, pour cette animation, sont obligatoires.** Les artistes préfèrent travailler avec un nombre limité d'enfants, de façon à les approcher tous et les faire participer au besoin.



PRIX DES INCORRUPTIBLES



La collaboration bibliothèque – école se perpétue dans le cadre du « *prix des incorruptibles* » qui enthousiasme toujours autant nos écoliers.

Nous avons reçu cette année **Antoine DESPREZ**, qui défendait le livre « LA LOUVE » en tant qu'illustrateur, et dont le texte est de **Clémentine BEAUVAIS**. Cet ouvrage raconte l'histoire d'une petite fille, qui se transforme en loup. M. DESPREZ a proposé aux enfants de **CE2-CM1 et CM2**, de modifier leur apparence en dessinant leur animal préféré sur leur portrait. L'atelier a captivé l'attention de tous.

Ces animations sont prises en charge par le **Service Lecture Publique de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault**. Les communes inscrites au prix des Incorruptibles, par le biais de leur bibliothèque, versent, quant à elles, une participation de 200 euros à la C.C.V.H., pour couvrir les frais de rétribution, hébergement et restauration des auteurs ou illustrateurs invités.

APPEL aux bénévoles

Notre statut de « Mamie », et le travail de gestion de la bibliothèque nous prenant de plus en plus de temps, nous espérons obtenir l'aide d'une troisième personne.

Les bibliothécaires bénévoles

Thérèse FIEVET

Suzy CADET

AUTOUR DES ASSOCIATIONS

La Sophie Bélarganaise



Une nouvelle saison a commencé pour la *Sophie Bélarganaise* avec des activités aussi diverses que variées.

Nous avons organisé un concours départemental triplette le 12 mars dans lequel 230 joueurs étaient présents. Le challenge des 55 ans et plus s'est terminé le 18 mai.

Marie-France, Danielle et Jean-Louis ont défendu les couleurs de Bélarga pendant 10 mercredis. Cela représente 30 parties jouées. 101 joueurs et joueuses y ont participé. Marie-France termine deuxième, Danielle dix-septième, Jean-Louis dixième. Félicitations à tous les trois.



La **Sophie** est engagée dans le championnat des clubs de l'Hérault en deuxième division. Nous rencontrons les villages de Gignac, Aspiran, Pouzols et Le Pouget. Nous les avons reçus le 27 mai. Monsieur Le Maire, Martinez José, nous a fait l'honneur de participer à notre soirée. Nous le remercions.

Le lendemain nous organisons le challenge Cadet Didier qui fut une grosse satisfaction puisque 92 équipes étaient présentes.

Le **26 juin** un repas ouvert à tous avec brasucade de moules et mouton à la broche a été organisé.

Le **14 juillet** nous serons sur le terrain pour vous faire jouer un concours ouvert à tous qui sera organisé **à partir de 15 h.**

Le **14 août** nous organisons la sardinade traditionnelle. Nous terminerons la saison par un concours départemental le **10 septembre.**

Nous tenons à remercier la mairie qui nous prête gracieusement la salle polyvalente pour toutes ces manifestations. Nous remercions également tous les bénévoles qui participent toute la saison à la bonne marche du club.



Nous souhaitons aux Bélarganais et Bélarganaïses de passer un bel été.

Le Président et le bureau



L'année de Judo s'est terminée par la remise des différentes ceintures de couleur marquant la progression globale des judokas sur le plan mental (Shin) technique (Gi) et physique (Tai).

Cette cérémonie s'est déroulée le **11 juin** à la salle des fêtes de Bélarga.

L'après-midi et pour clôturer la saison, le deuxième Challenge du Judo-Club de Bélarga s'est déroulé dans une ambiance conviviale et nous avons pu assister à de beaux combats dans les catégories de Mini-poussins, Poussins et Benjamins.

Une cinquantaine de judokas (de 6 à 12 ans) se sont affrontés dans un esprit certes de combattant mais dans le respect de l'adversaire.

Nos judokas se sont également illustrés à l'occasion de deux autres compétitions.

Voici le palmarès :

- Saint-Paul et Valmalle :

Catégorie MINI POUSSINS : SGHIR Soulaymane (4^{ème}) FEUVRIER Lucas (3^{ème})

Catégorie POUSSINS : SIEGEL Thomas (2^{ème}), EL OURAINI Ryad (4^{ème}), BLANC Léo (4^{ème})

Catégorie BENJAMINS : EL ROUAINI Walid (2^{ème})

- Lamalou-Les-Bains :

- Catégorie MINI POUSSINS : FEUVRIER Lucas (1^{er})

Catégorie POUSSINS : BLANC Léo (4^{ème})

- Bélarga :

- Catégorie MINI POUSSINS : FEUVRIER Lucas (1^{er})

Catégorie POUSSINS : NARJOURD Matthieu (1^{er}), EL OURAINI Ryad (2^{ème}), BLANC Léo (3^{ème})

Catégorie BENJAMINS : LAVEAU Erwan (1^{er}), EL ROUAINI Walid (2^{ème}), DUREUX Clément (3^{ème}), DUREUX Julien (3^{ème})

Félicitations à tous les judokas !

Les cours reprendront dès le mois de septembre le Mardi à la salle des fêtes :

- Un cours de Baby-judo à destination des enfants de 4 à 6 ans de 17h30 à 18h15 ;
- Un cours de judo à destination des plus de 6 ans de 18h15 à 19h15 ;
- Un cours adulte de Jujitsu Self défense de 19h15 à 21h00.

Au plaisir de vous voir venir fouler les tatamis.

Pierre BOULAND et les membres du club de Judo de Bélarga.



Après-Midi Récréative Bélarganaise (A.M.R.B.)

L'association a terminé sa saison d'activités le **29 juin 2016**.

Les activités centrées essentiellement sur les **jeux de société** (scrabble, belote, rami...) ont été élargies à des **conseils tricot et crochet** dispensés entre adhérents, **mots croisés, cachés ou fléchés**, mise à disposition en **libre-service d'hebdomadaires, de livres...** Certains viennent simplement échanger des souvenirs, des idées, parler de connaissances et passer ainsi un moment convivial rompant avec leur solitude.

Chaque séance est ponctuée vers 16h par **un goûter** (café, thé, gâteaux). Très souvent des adhérents nous font la joie de confectionner et de nous faire partager en toute convivialité des gâteaux maison ou des beignets d'acacias, preuve de l'excellente ambiance amicale qui règne lors de ces rencontres.

Nous sommes ravis du succès rencontré (40 adhérents et toujours une rotation de 15 à 18 adhérents présents à chaque séance selon leurs disponibilités).

Un constat positif : ces après-midis correspondent vraiment à une attente des bélarganais, auxquels se sont joints ponctuellement des invités amenés par certains adhérents.

Afin d'en améliorer encore le fonctionnement, un questionnaire de satisfaction vient d'être remis à chaque adhérent et les résultats seront exploités par les membres du bureau cet été.

Une bonne ambiance d'amitié, de sincérité et de convivialité règne au sein de cette association.



Pour information, l'A.M.R.B. tiendra son **Assemblée Générale début septembre 2016**.

Vous serez tous informés de la date de ce rendez-vous important puis ultérieurement, des modifications éventuelles retenues lors de cette assemblée générale, pour son fonctionnement en 2016-2017.

Nous vous attendons toujours plus nombreux lors de ces après-midis récréatives, à la rentrée de septembre 2016 et nous vous souhaitons à tous et à toutes un bel été.

Le Bureau



Belarg'arts

L'association d'artistes fêtera ses 1 an lors de son exposition, qui aura lieu la première semaine d'août 2016 au Moulin de Bélarga (20, avenue du Telon).

Nous convions les manuels, artisans et artistes à nous rejoindre et à nous proposer leurs ouvrages ou œuvres **avant le 20 juillet 2016**.

Un atelier de travail est ouvert au Moulin de Bélarga depuis le **1er juillet 2016**.

Nous serons présents lors de la journée des associations en septembre

En décembre, nous sublimerons les fêtes avec notre deuxième *Marché de Noël*.

Notre projet d'allier art et vin a rencontré un grand succès lors des portes ouvertes de mai au domaine **Les Quatre Amours**.

À cette occasion, le caveau s'est transformé en salle d'exposition pour 10 artistes.

Remerciements chaleureux à France et Michel pour cette grande première.

Belarg'arts 04 67 25 36 19

Belargarts.com

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Un nouveau bureau a été élu. Il est composé du président **Matthieu CARLA**, du trésorier **Sébastien JULIEN** et de la secrétaire **Mandy PRINIERO**.

Les élus remercient les membres de l'ancien bureau et veulent, à leur tour, travailler pour que les chasseurs soient contents de leurs futurs tableaux de chasse. L'implication de tous est nécessaire pour que la société de chasse soit active et florissante.

Un **projet d'animation festive est en cours d'élaboration pour le mois d'août**.

À bientôt pour d'autres informations.

AUTOUR DES PROJETS MUNICIPAUX



SENTIER DE RANDONNÉE ROUVIÈGE - DARDAILLON



La mairie de Bélarga a souhaité **mettre en valeur le patrimoine culturel, naturel, architectural et historique du village**, en créant **un sentier de randonnée**.

Pour amener ce projet à terme, il a fallu travailler pendant de longs mois avec différents organismes :

- la Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault.
- le Comité Départemental de Randonnée Pédestre.
- les Mairies de Saint-Pargoire et de Campagnan.

Ce parcours d'environ **11 kilomètres** autour de **Bélarga**, avec point de départ et retour au Champ du Four, obtiendra le label promenade et randonnée. Des aménagements spécifiques pour le franchissement de Dardaillon ont été réalisés. Le balisage et la signalétique du circuit vont être mis en place prochainement, avec une lecture appropriée pour les personnes à déficience visuelle. Nous avons associé à ce projet les enfants des écoles qui participeront dans le cadre des T.A.P. à la peinture des balises.

[Nous espérons inaugurer avec vous l'ouverture de ce sentier de randonnée à l'automne 2016.](#)



Circulation et

Stationnement dans notre village.

Tout le monde a pu constater que l'afflux de véhicules dans le centre du village pose de gros problèmes :

- problèmes de stationnement, et de circulation.
- accès impossible pour les véhicules de secours, de jour comme de nuit.
- problèmes de sécurité de la population.

Le Conseil Municipal va essayer, avec votre aide, d'apporter des solutions à ces problèmes récurrents :

- **1)** Pour les parents qui amènent leurs enfants à l'école, nous conseillons **les parkings de la salle des fêtes, et de la place de l'aire** (en respectant la réglementation en cas de fortes pluies ou d'inondations).
Le but est d'éviter l'engorgement sur la place du village, avec les risques que cela comporte.
- **2)** Le stationnement sur les emplacements sera délimité **sur la place de la République et dans la rue du Barry** (côté impair).
- **3)** Le **sens de circulation** dans le village, **sera modifié** pour plus de fluidité.
 - a) sens unique de la RD32 (avenue du grand chemin), vers la place de la République par la rue des écoles.
 - b) sens unique du monument aux morts (rue du Barry), jusqu'à l'angle du Chemin du Champ du Four.
 - c) sens unique de la place de la République par la rue Vincent Vidallet vers la place de l'aire.
 - d) sens unique dans la rue Traversière, de la RD32 (avenue du grand chemin) vers la rue du Barry.

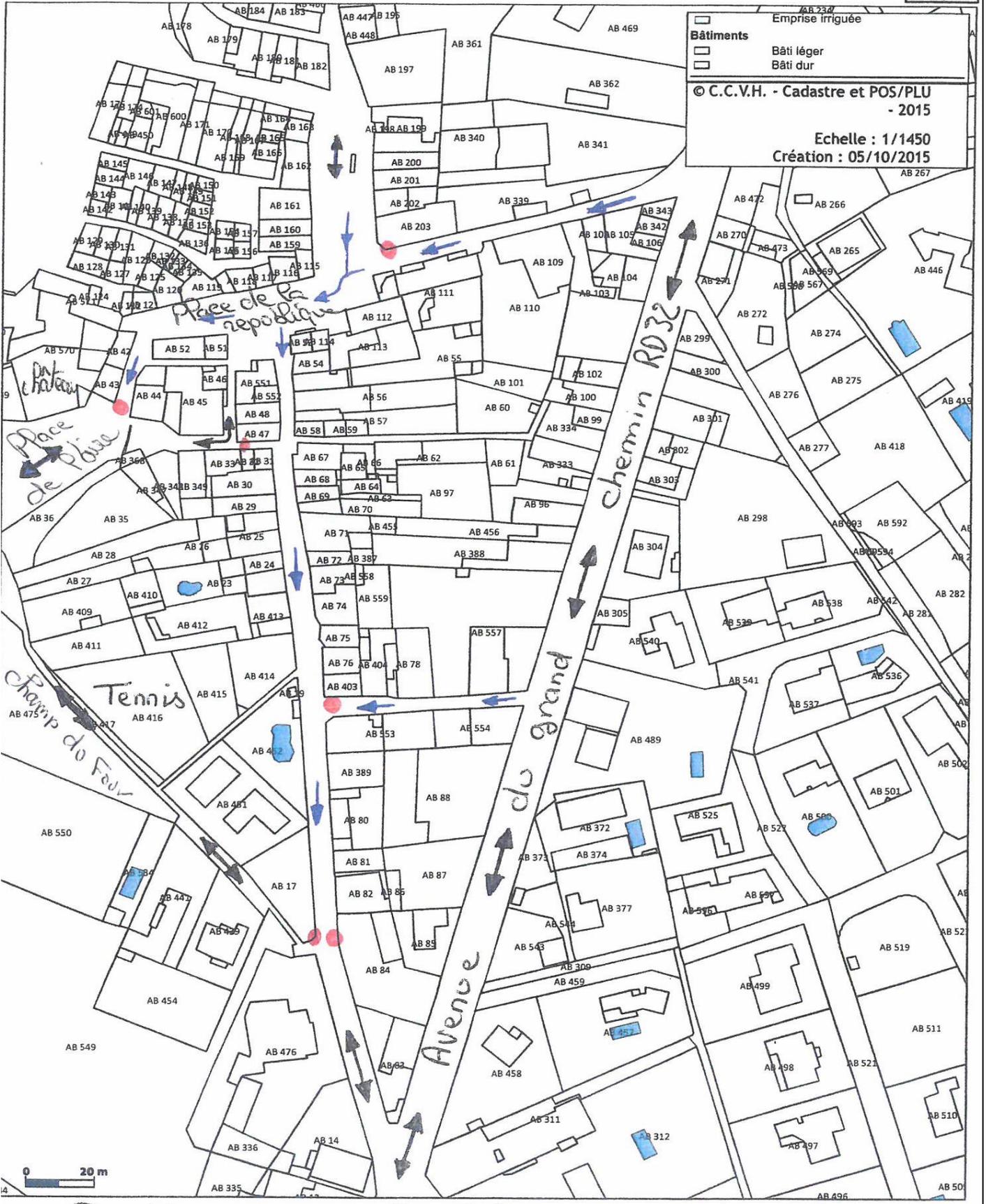
- 4) La limitation de vitesse à 30 km/h dans le centre du village.

Ce dispositif sera matérialisé avec de la signalisation verticale (panneaux) et de la peinture au sol (places de stationnement, stop, passages piétons...). Notre Police Municipale sera chargée de faire respecter cette réglementation.

Le conseil Municipal compte sur votre civisme pour que cela se passe au mieux.



● **Sens interdit**



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Les enfants de l'école accompagnés de leur professeur ont travaillé en classe et écrit des textes mis en valeur sur deux affiches.

L'un d'eux a enquêté auprès de deux personnes âgées du village pour recueillir leurs souvenirs d'enfants de la guerre. Ils ont ensuite lu des poèmes.

La participation des enfants a été très appréciée et nous souhaitons qu'ils soient toujours présents et plus nombreux pour ces manifestations citoyennes.

Monsieur le Maire, après son discours, a invité les personnes présentes pour un apéritif servi dans la salle du conseil.



ALERTE INFORMATION

Suite aux attentats survenus en France en 2015, le Préfet de l'Hérault souhaite alerter et informer la population en cas de situation grave et imminente.

En effet, le Ministère de l'Intérieur et le service d'information du Gouvernement ont développé pour smartphone une application d'alerte des populations opérationnelles pour l'EURO 2016 en juin et juillet 2016.

Cette application est disponible depuis le 8 juin 2016 pour le public sur les magasins d'application d'Apple et de Google. Elle est téléchargeable sur *App Store* et *Google play* et permet à chaque personne d'être alertée en cas de crise majeure sur le lieu où elle se trouve ainsi que de prendre connaissance des messages l'invitant à adopter le comportement indiqué, adapté à la nature de l'alerte.

Le saviez-vous ?

Déclaration de chien dangereux

Le propriétaire ou le détenteur d'un chien inscrit sur la liste des chiens de 1ère et 2ème catégorie, susceptibles d'être dangereux, doit remplir un dossier de déclaration à la mairie du lieu de résidence.

Qui doit faire la déclaration ?

Seul le propriétaire de l'animal, personne majeure, peut procéder à la déclaration, muni de sa pièce d'identité.

Ne peuvent détenir des chiens de 1ère et 2ème catégorie :

- ▶ Les personnes âgées de moins de 18 ans.
- ▶ Les majeurs en tutelle à moins qu'ils n'y aient été autorisés par le juge des tutelles.
- ▶ Les personnes condamnées pour crime, à une peine d'emprisonnement avec ou sans sursis pour délit inscrit au bulletin n°2 du casier judiciaire.
- ▶ Les personnes auxquelles la propriété ou la garde d'un chien a été retirée.

CHIENS DANGEREUX = PERMIS DE DÉTENTION OBLIGATOIRE

Les propriétaires ou détenteurs de chiens susceptibles d'être dangereux doivent être titulaires d'un permis de détention.

Ce permis est délivré par le Maire, sur présentation d'un certain nombre de pièces, notamment une évaluation comportementale du chien, réalisée par un vétérinaire, et une attestation d'aptitude du maître, obtenue avec un formateur agréé. Celle-ci nécessite une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents.

EN CAS DE MORSURE

Toute morsure d'une personne par un chien, toutes races confondues, doit être déclarée auprès de la police municipale. Cette déclaration est effectuée par le propriétaire ou le détenteur du chien ainsi que par tout professionnel (y compris vétérinaire) ayant connaissance de la morsure.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la Police Municipale.

ETAT CIVIL

Naissances 2016 : Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à :

Mathis TEROL BORT né le 4 janvier 2016

Chloé MAFFRE née le 12 janvier 2016

Ava BYACHE née le 27 janvier 2016

Apolline TIMMERMAN née le 15 avril 2016

Maël BERTHON né le 11 mai 2016

Tous nos vœux de bonheur et de bonne santé à tous ces bébés et à leurs parents.

Mariages 2016 : Nous présentons tous nos vœux de bonheur à :

Denis ABRAHAM et Marylou GRANNEC-BESSON mariés le 11 juin 2016

Emmanuel AVERSENG et Marine VALETTE mariés le 18 juin 2016

Décès 2016 : Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Monsieur CAZOTTES Jean décédé le 26 avril 2016

Madame AYMES Lucette décédée le 14 mai 2016 à Le Pontet

Monsieur Jean-Paul ALCARAZ décédé le 16 mai 2016

Monsieur Bienvenido LOPEZ décédé le 23 mai 2016 à Boujan-sur-Libron

Nous renouvelons nos sincères condoléances à leurs familles.

EPICERIE: Le panier gourmand Mme GARCIA Nadine	04.67.24.21.46 lepaniergourmand@gmail.com	Place de la République - 34230 BELARGA
RESTAURATION "Chez Mamie" Mme PELLING Julia	04.67.25.34.05	34, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
TRAITEUR : Vatou Traiteur	04.67.25.10.03	13, rue du Barry - 34230 BELARGA
ARTISAN CREPIER Mme BONNADIER Marie	06.16.47.54.55 www.crepeadomicile.voila.net	12, Route Croix Saint-Antoine - 34230 BELARGA
CHAMBRES D'HOTES M. et Mme RIBOUX	04.67.25.36.19	Le moulin de Bélarga - 34230 BELARGA
VIGNERON PRODUCTEUR Domaine des 4 amours	04.67.24.60.89	10, route Croix St Antoine - 34230 BELARGA
MOULIN DE BUSSAC M. CAZOTTES Didier	Vente de miel et huile d'olive Bélarga 06 27 86 61 65 - 06 13 07 67 51	1, Route de Puilacher - 34230 BELARGA
DOMICIL' SERVICES M. COMBAL David	domicilservices@aliceadsl.fr 06.86.32.24.88	Multi services : bricolage, jardinage, course, taxis colis... 3, Lot. les Micocouliers-34230 BELARGA
ELECTRICITE M. FILLIETTE Jean-Claude	06.13.28.12.12 - 04.67.25.29.31	Route de Plaissan - 34230 BELARGA
MACONNERIE M. CANO David M. MAURICE Frédéric M. IMOUGAR Hssain	04.67.25.32.31 06.60.92.03.66 fred.maurice@hotmail.com 04.99.57.07.18	Chemin des Condamines - 34230 BELARGA 12, route Croix Saint-Antoine - 34230 BELARGA 6, Lot. des Arbousiers - 34230 BELARGA
MENUISIER PLAQUISTE M. BONSIGNORI David	06.84.40.42.22 dbpro-pose@hotmail.fr	12 d route Croix Saint Antoine 34230 BELARGA
FERRONNERIE M. FEUVRIER Nicolas	04.67.42.75.38 ferroneriesaintjean@wanadoo.fr	5, Lot. les Micocouliers - 34230 BELARGA
PLOMBERIE- CHAUFFAGE M. SGHIR Ahmed M. SIMON Yannick	06.60.05.15.49 06.50.62.77.07	Lot. les Arbousiers - 34230 BELARGA Les Berges de l'Hérault - 34230 BELARGA
PLAQUISTE M. BYACHE Eric	06.15.50.87.31	13, Montée des Chênes - 34230 BELARGA
STE DE NETTOYAGE VINCENT ET ERIC	04.67.89.67.20	19, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
DECAPAGE AEROGOMMAGE M. MINEAU Bernard	07.70.16.57.78 ambdecap@orange.fr	A.M.B Décap 8, chemin des Condomines - 34230 BELARGA
CARRELAGE / SOLS SOUPLES M. GRISONI Jean-François	06.78.98.25.80	Pose de sols souples, carrelage, faïences, peinture Chemin du Champ du Four - 34230 BELARGA
SELLERIE M. COMBELLES Eliakim	06.21.95.61.85	44, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
INFIRMIERS M. et Mme DUREUX Ludovic et Cécile	04.67.24.35.88 / 07.78.67.01.69 assistanceinfirmiere@laposte.net	Assistance infirmière 5, rue de l'église - 34230 BELARGA
LANGUEDOC PREVENTION M. MARGUERITE Jean-Louis	04.67.24.85.51 / 06.03.89.12.15 lanquedocprevention@hotmail.fr	24, Lot. des Arbousiers 34230 BELARGA
GARAGE A.M.G.A M. ALLINGRY Jérôme	06.16.99.24.57 04.99.57.04.39	Montée des Chênes lieu-dit Le Puech 34230 BELARGA
S.A.D Hérault Angélique VIOLETTE	06.28.92.24.21 f.basilio@hotmail.fr	13, rue des Berges de l'Hérault 34230 BELARGA
FL34 animation Sono, éclairage, M. FORTE Frédéric	06.75.49.15.59	27, avenue du Grand Chemin 34230 BELARGA



SOIREE DU 13 JUILLET 2016



Venez partager un repas festif
avec animation musicale
À la salle des Fêtes de Bèlarga
De 19h30 à 1h



Apéritif

Retraite aux flambeaux

Repas complet

Soirée dansante

INSCRIPTIONS ET PAIEMENT

A L'AGENCE POSTALE

Auprès de Madame VIARD

Au plus tard le 8 Juillet 2016

Apéritif Kir au vin blanc et salés

A l'issue de l'apéritif, distribution de **lampions** aux enfants présents
Et **retraite aux flambeaux** au cœur du village au coucher du soleil.

MENU

Entrée : Salade niçoise

Plat chaud : Seiche à la rouille + riz et aïoli

Fromage

Double dessert

Vins Rosé et rouge (à discrétion)

Prix du menu

Adulte Bèlarga : 7 €

Adulte Extérieur : 13 €

Enfants jusqu'à 12 ans : GRATUIT

Comme le veut la tradition Bèlarganaise,
n'oubliez pas vos couverts, assiettes et verres !



Cérémonie du 14 Juillet 2016

à **11h30**

à la Salle des Fêtes

de Bélarga



Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal
invitent toute la population à assister à cette
cérémonie qui sera suivie
d'un apéritif d'honneur





Et pour conclure...

Petit retour sur la journée de clôture des Activités Périscolaires du 1^{er} juillet, au cours de laquelle les **jeunes de 12 à 17 ans** du village ont été invités à participer au goûter avec les enfants de l'école.

Ils ont par ailleurs pu « graffer » un tee shirt aux couleurs de Bélarga. Plusieurs de nos enfants ont même décoré des casquettes.

À cette occasion, Monsieur Le Maire a remis aux enfants qui entrent au collège un dictionnaire et une calculatrice.



Bon été à tous.